

Collection

Recherche

no **R-2010-02**

**Cité créative et économie
sociale culturelle : étude
de cas de Montréal**

Damien Rousselière

Marie J. Bouchard

mai 2010

Cahier de la Chaire de recherche du Canada en économie sociale

Collection Recherche - no R-2010-02

« **Cité créative et économie sociale culturelle : étude de cas de Montréal** »

Damien Rousselière, Marie J. Bouchard

ISBN : **9782896253209**

Dépôt légal : 2010

Bibliothèque et archives nationales du Québec

Bibliothèque et archives nationales du Canada

PRÉSENTATION

La Chaire de recherche du Canada en économie sociale étudie l'innovation sociale produite dans l'économie sociale, afin de mieux comprendre son rôle dans les transformations sociales. L'économie sociale désigne une forme particulière d'organisations : coopératives, associations ou organismes à but non lucratif, mutuelles. Elles fonctionnent selon un certain nombre de valeurs, de principes et de règles qui particularisent les processus de décision, les finalités, la répartition des surplus, le sociétariat, le financement, etc. Établissant des passerelles entre le développement économique et le développement social, l'économie sociale cherche à servir la collectivité plutôt qu'à engendrer des profits pour les actionnaires.

Du fait de leur nature, de leur origine et de leur mission, les organisations d'économie sociale offrent des conditions propices à l'innovation sociale. Face aux transformations du marché et de l'État, les demandes sociales affluent et suscitent le besoin d'inventer de nouvelles façons de faire. Le mode participatif de l'économie sociale est riche d'innovations sociales, rapprochant le consommateur du producteur, le bénéficiaire du prestataire, les besoins des individus de ceux des collectivités. Ce faisant, l'économie sociale peut contribuer à la transformation du secteur public (réseaux de politiques publiques, développement durable) et du secteur privé (gestion participative, responsabilité sociale corporative, bilan social). En ce sens, l'économie sociale est un véritable laboratoire d'expérimentation d'une société en mutation.

Les travaux de la Chaire se concentrent sur deux principaux terrains d'étude, soit celui des services de proximité (logement communautaire, aide domestique, cuisines collectives, centres de la petite enfance, etc.) et celui des services collectifs, notamment les services de soutien au développement (institutions financières, fonds de développement, corporations de développement économique communautaire, groupes de ressources techniques, etc.). Les recherches s'articulent autour de trois principaux chantiers. Le premier est celui de la **gouvernance**, afin de comprendre comment les instances plurielles et les partenariats favorisent la prise en compte d'objectifs relevant à la fois du marché et de l'intérêt général. Le deuxième chantier est celui des **modes de développement et de financement**, dans un univers où le capital n'est pas rémunéré par les profits. Le troisième chantier est celui des **méthodes d'évaluation** spécifiques à une double mission économique et sociale.

À terme, le but est de comprendre ce qui fait cohérence dans la contribution de l'économie sociale au renouvellement et à la démocratisation du modèle de développement. L'économie peut ainsi être mise au service de la société.

À fin de rendre compte des travaux de la Chaire, nous proposons trois collections :

1. Recherche
2. Conférences
3. Hors Série

Marie J. Bouchard
Titulaire

NOTES SUR LES AUTEURS

DAMIEN ROUSSELIÈRE, Maître de conférences, Agrocampus Ouest, Institut National d'Horticulture et de Paysage, UMR GRANEM, chercheur associé à la Chaire de Recherche du Canada en Économie sociale. damien.rousseliere@agrocampus-ouest.fr

MARIE J. BOUCHARD, Professeure, Université du Québec à Montréal, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en économie sociale (CÉS), chercheure membre régulier du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES). bouchard.marie@uqam.ca

TABLE DES MATIÈRES

TABLEAUX.....	ix
RESUME	xi
INTRODUCTION.....	13
1. QU'EST CE QUE L'ECONOMIE SOCIALE CULTURELLE A MONTREAL ?	15
2. DES RAPPORTS PARTICULIERS AU SECTEUR ET AU TERRITOIRE	19
2.1. L'économie sociale culturelle comme « organisation latente »	19
2.2. L'économie sociale culturelle comme « organisation spécialiste »	21
3. HETEROGENEITE ET DIVERSITE DES FORMES D'ECONOMIE SOCIALE CULTURELLE...	25
4. POLITIQUES DE CREATIVITE ET ECONOMIE SOCIALE	27
BIBLIOGRAPHIE.....	30

CARTES ET TABLEAUX

CARTE 1	La répartition de l'économie sociale suivant les différents territoires.....	21
CARTE 2	Les territoires des organisations culturelles	22
TABLEAU 1	Les établissements du secteur arts, culture et communication.....	16
TABLEAU 2	Répartition estimée des établissements ayant déclaré une mission arts et culture selon le secteur d'activité.....	18
TABLEAU 3	Indices de concentration selon le secteur d'activité.....	20
TABLEAU 4	Indices de diversité géographique selon le secteur d'activité.....	23
TABLEAU 5	La caractérisation des quatre groupes d'économie sociale culturelle.	25

RESUME

Via le thème de la « cité créative » développé par Richard Florida (2002), la culture est vue par les décideurs publics comme pouvant s'inscrire dans une volonté accrue de rendre attractifs certains territoires. Dans ce cadre, l'économie sociale, représentant une part majoritaire des organisations culturelles, a un rôle majeur à jouer en raison de ses rapports particuliers au territoire. A partir d'une étude de cas de Montréal, nous soulignons les potentialités du développement de l'économie sociale culturelle ainsi que les enjeux soulevés à propos des politiques publiques.

ABSTRACT

Via the theme of «creative cities» developed by Richard Florida (2002), culture is viewed by public decision makers as part of a strategy to increase the attractiveness of certain territories. In this context, social economy – that forms the larger part of culture organizations –, has a major role to play in view of its particular relationships to territory. Taking from a case study of Montreal, we underline the potentialities represented by the development of culture social economy as well as incidences this has for public policies.

INTRODUCTION¹

Via le thème de la « cité créative », développé et popularisé par Richard Florida (2002), la culture est vue par les décideurs publics comme pouvant s'inscrire dans une volonté accrue de rendre attractifs certains territoires. Par la construction de certaines aménités recherchées par les membres de la « classe créative », d'une part, et par le climat propice à l'innovation, d'autre part, le développement des activités culturelles serait favorable à un niveau élevé de qualité de vie.

Les organisations à but non-lucratif sont une forme d'organisation largement diffusée dans le domaine des arts et de la culture : différentes descriptions empiriques (Benhamou 2004 ; DiMaggio 2006 ; Disant, Le Bossé 2001 ; Greffe 1999) portant sur le secteur culturel ont ainsi mis en évidence un certain nombre de segments d'activités où l'on trouve principalement des entreprises « indépendantes », « non marchandes », « d'économie sociale », « à propriété collective », « du tiers secteur », « à but non-lucratif », etc. Les segments concernent notamment les structures de création artistique et culturelle, lieux de diffusion, coopératives de détaillants, organisations collectives de gestion des droits. Ce phénomène s'accompagne par des politiques publiques considérant le statut associatif comme une référence : ainsi l'attribution des subventions du Conseil des Arts et Lettres du Québec (CALQ) dans les activités des arts de la scène se fait uniquement à destination de ce type d'organisations².

Dans ce contexte, le fait nouveau est que ce statut est de plus en plus revendiqué comme tel : il est ainsi porté en France par l'UFISC (Union fédérale d'intervention des structures culturelles) et au Québec par le Chantier de l'économie sociale, la Caisse d'économie solidaire, voire la Caisse de la culture (Rousselière 2008, Vézina & Rousselière 2007, 2009 ; Emin & Guibert 2009). Malgré des différences, notamment dans le rapport à l'Etat et au milieu (Rousselière 2006), l'émergence progressive dans différents modèles d'économie culturelle d'une thématique relative à un « Tiers secteur culturel » ou une « économie solidaire de la culture » y rend visible actuellement la place et le rôle de plus en plus important de formes d'économie sociale (associations et coopératives). Ces organisations sont toutefois elles-mêmes très diversifiées : de petites troupes des arts de la scène, créées pour des projets artistiques plus ou moins collectifs aux grands orchestres s'institutionnalisant au cours des décennies ; des organismes communautaires de diffusion de la culture émergente aux relais parapublics de la culture légitime. Une réflexion menée sur les critères de qualification des organisations d'économie sociale (Bouchard *et al.* 2006) montre que ces organismes relèvent d'un

¹ Cette étude a été réalisée en partie grâce à la subvention du Programme des chaires de recherche du Canada et de la Fondation canadienne de l'innovation, au soutien financier de la Conférence régionale des élus de Montréal, partenaire de cette recherche et à l'appui financier du ministère des Affaires municipales et des Régions.

² Ce qui n'est pas le cas dans d'autres modèles d'économie culturelle: ainsi en France, les subventions accordées par les Pouvoirs Publics (nationaux, régionaux et locaux) le sont à toutes entreprises culturelles, quel que soit son statut juridique.

continuum où les frontières économie sociale/économie publique/économie capitaliste font l'objet de nouveaux questionnements.

Dans la littérature standard en économie urbaine (Gilli, 2004), on met souvent en évidence que trois forces président à l'agglomération urbaine : les effets des coûts de transport par rapport au travail, les effets de la demande de logement et les effets des aménités (Clark & Cosgrove, 1991 ; Clark & Kahn, 1988). Certaines aménités croissent en fonction de la distance au centre — espaces verts, qualité de l'air, calme — certaines décroissent en fonction de la distance au centre — biens historiques et culturels. Sur ces différents éléments, l'économie sociale joue un rôle important, voire même déterminant : les coopératives ou associations de logement influencent localement ou globalement le marché du logement, de nombreuses associations sont gestionnaires d'établissements et contribuent à favoriser l'accès aux équipements pour la population ; enfin l'économie sociale culturelle est un acteur majeur de la production culturelle urbaine et peut contribuer sous certaines dimensions à attirer la classe créative vue par certains auteurs comme un élément moteur du dynamisme territorial dans la nouvelle économie de l'information (Tremblay & Pilaty, 2007). L'économie sociale tend ainsi à transformer son environnement en participant à la construction de certaines aménités ou en développant le capital social local. Cela peut alors conduire directement ou indirectement à la dynamisation de la société civile locale (Klein *et al.*, 2004), constituant une configuration localisée de la société civile (Dulong, 1978), voire à l'arrivée d'une nouvelle population. Sur Montréal, des travaux ont montré comment se sont transformés progressivement les quartiers populaires du centre-ville pour attirer des activités culturelles (Walks & Maaranen, 2008)

Cet article, portant sur le portrait de l'économie sociale culturelle montréalaise, se situe donc dans un double cadre de la réflexion : celui de la transformation des politiques culturelles, qui doivent en effet prendre en compte le rôle des citoyens (donnant de leur temps ou de leur argent) et des associations (qui composent la quasi-totalité des établissements de cette économie sociale culturelle) ; celui de la promotion des politiques de développement économique dans l'axe de la « Cité créative ». Mobilisant une méthodologie statistique, notre proposition est originale sur ce point. Nous nous appuyons sur les données provenant d'un recensement exhaustif de l'économie sociale montréalaise (plus de 3 500 établissements) complété par une enquête par échantillon. À l'aide d'une nomenclature d'activités montée par la Chaire de recherche du Canada en économie sociale et compatible avec le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) (Bouchard *et al.* 2008c), cette enquête a montré que plus de 600 établissements d'économie sociale pouvaient relever du champ de la culture et des communications (dont 60% dans les activités des arts de la scène). Nous présentons d'abord l'économie sociale culturelle à Montréal, telle que vue par les statistiques. Nous montrons ensuite son inscription géographique sur le territoire et poursuivons en exposant les modèles organisationnels qui la caractérisent. Enfin, nous discutons des impacts de cette étude sur la politique de créativité.

1. QU'EST CE QUE L'ÉCONOMIE SOCIALE CULTURELLE A MONTRÉAL ?

L'étude de Montréal a permis de confronter nos travaux théoriques précédents (Bouchard *et al.* 2006, 2008) à un matériau empirique particulier tel que la culture. Nous y exposons en effet la démarche de qualification des organisations (appartenance ou non à l'économie sociale) et de classification de l'économie sociale en montrant en quoi l'économie culturelle s'y rapporte et en quoi elle en constitue un cas d'intérêt tout particulier. L'approche mobilisée prend en compte à la fois les principes ou valeurs de l'économie sociale et l'activité économique qu'elle génère, tout en reconnaissant que cette activité économique accompagne une mission sociale. La réflexion a porté sur deux questions majeures.

1. La première concerne la distinction entre les organisations qui font partie du champ et celles qui n'en font pas partie. C'est ce que nous appelons la qualification des organisations de l'économie sociale. Celle-ci se fonde sur des attributs observables empiriquement et qui permettent de distinguer les organisations d'économie sociale des autres (Bouchard *et al.* 2006). A partir des dimensions communes aux formes juridiques classiques de l'économie sociale, à savoir les coopératives, les organisations à but non lucratif qui produisent des biens et des services, ainsi que les mutuelles, nous pouvons identifier quatre principes de l'économie sociale (Vienney 1980) : autonomie de gestion ; gouvernance démocratique ; activité économique ; distribution limitée ou interdite des excédents.

Ces quatre principes communs aux organisations du champ de l'économie sociale sont plus ou moins codifiés par des règles ou des normes institutionnelles qui les stabilisent dans le temps. Ils permettent de cerner un « noyau dur », ainsi que la périphérie de l'économie sociale. Ces composantes hybrides ou « incertaines » (Desroche 1983) de l'économie sociale peuvent ainsi être³ :

- des organisations associatives qui mènent une activité économique en produisant à l'occasion des biens et des services (croisement avec le premier principe) ;
- des entreprises à but lucratif qui fonctionnent suivant certaines règles sociales ou qui réinvestissent en partie leurs profits dans la communauté, qui sont parfois appelées entreprises sociales (croisement avec le deuxième principe) ;
- des groupes informels ou unités domestiques qui fonctionnent comme une association volontaire de personnes (croisement avec le troisième principe) ;
- des organismes publics ou parapublics qui adoptent une forme de gouvernance démocratique multipartite qui comprend une certaine représentation de la société civile (croisement avec le quatrième principe).

³ Dans le cadre de nos travaux, les organisations informelles et les entreprises à but lucratif n'ont pas été prises en compte, étant, pour les premières, difficiles à repérer et, pour les secondes, non reconnues comme faisant partie de l'économie sociale au sens convenu au Québec.

2. La seconde question touche l'identification des activités économiques de l'économie sociale. C'est ce que nous appelons la « classification des activités de l'économie sociale ». Celle-ci couvre l'ensemble des activités du champ, permet leur regroupement (agrégation) à différents niveaux, comparables avec ceux des statistiques nationales (Bouchard *et al.* 2008b).

Du fait de sa double nature, marchande et non marchande, l'économie sociale est un défi posé aux classifications économiques traditionnelles fondées sur l'activité économique principale. La pluralité de lecture possible du secteur culturel (différentes définitions, débat entre culture émergente et culture légitime, évolution des organisations et de leurs activités, etc.), dont les frontières peuvent être mouvantes en raison même de la convention statistique adoptée complexifie ce travail. La double nature marchande et non marchande de l'économie sociale exige de prendre en compte aussi bien l'activité économique principale que la mission (qui peut être de soutien à la culture) pour délimiter l'ensemble des organisations qui prennent part au secteur culturel. En outre, la nature très personnalisée de l'activité (siège social au domicile du président, par exemple) peut rendre délicate la décision d'attribution d'une localisation géographique précise (surtout dans le cadre d'une étude sur une agglomération urbaine).

Dans cet esprit, nous avons mis en place une nomenclature d'activités compatible avec le SCIAN, fondé sur l'activité économique principale (Bouchard *et al.* 2008b). Cette nomenclature permet notamment de reclasser les associations personnifiées (APE) classées dans le code 813 du SCIAN (autres services : activités associatives). En raison de la démarche de l'enquête, nous pouvons attribuer un code d'activité correspondant à l'activité actuelle de l'établissement et non correspondant à son activité déclarée lors de sa création. En outre, puisque l'unité d'observation est l'établissement, nous avons pu identifier des « parties » d'organisation ayant une activité culturelle, alors que l'organisation vise une autre activité économique⁴. Adaptant pour le secteur culturel la classification établie par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ 2004), notre classification reprend la distinction habituelle entre les activités des arts et culture et celles de la communication. Les activités des arts et de la culture regroupent les arts visuels, les arts de la scène, le patrimoine, le livre, l'enregistrement sonore, le cinéma et l'audiovisuel. Le secteur des communications se compose des activités de la radio et télévision (médiats communautaires), du multimédia, de la publicité et des relations publiques, des journaux et périodiques. Pour ces deux sous-secteurs, des catégories résiduelles regroupent les organisations à multi-activités n'ayant pas d'activité économique dominante.

⁴ Nous étions en effet confrontés au problème du double comptage. Il est nécessaire de prendre en compte une unité de mesure non ambiguë pour ne pas compter deux fois les employés ou les revenus d'une entreprise, si celle-ci possède plusieurs adresses géographiques. Notre étude portant principalement sur les données économiques de l'économie sociale, l'unité de mesure choisie est celle de l'établissement, puisqu'il s'agit du niveau organisationnel où les données comptables nécessaires pour mesurer la production sont disponibles (intrants principaux, recettes, salaires et rémunération). En tant qu'unité statistique, l'établissement est l'unité de production la plus homogène.

TABLEAU 1
Les établissements du secteur arts, culture et communication

ARTS ET CULTURE 554 (89,6%)	Arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques	51 (9,2%)
	Arts de la scène	370 (66,8%)
	Patrimoine, musées et archives	55 (9,9%)
	Livre	10 (1,8%)
	Enregistrement sonore	---
	Cinéma et audiovisuel	26 (4,7%)
	Autres activités liées aux arts et à la culture	42 (7,6%)
	Total	554 (100%)
COMMUNICATIONS 64 (10,4%)	Radio et télévision	9 (14,1%)
	Multimédia	3 (4,7%)
	Publicité et relations publiques	2 (3,1%)
	Journaux, périodiques et répertoires	40 (62,5%)
	Autres activités liées aux communications	10 (15,6%)
	Total	64 (100%)

Source : Chaire de recherche du Canada en économie sociale

Nous avons ainsi recensé 618 établissements ayant une activité économique principale relevant de la culture, dont près de 90% pour les arts et la culture, et le reste pour les activités de communication. La plus grande part de ces établissements est située dans le secteur des arts de la scène (370), viennent ensuite les activités du patrimoine, musées et archives (55), les autres activités liées aux arts et à la culture (42), et les journaux, périodiques et répertoires (40). Regroupant principalement des revues gérées par une APE (revues liées aux arts ou aux cultures émergentes), ces derniers représentent la plus grande partie des activités liées à la communication. Au total, 95% des organisations ont un statut d'APE et 5% de coopérative (alors que les coopératives représentent 21% des établissements de l'économie sociale de Montréal).

En outre, les répondants avaient la possibilité d'indiquer deux missions supplémentaires qui différaient de leur activité économique principale. Parmi les propositions, se trouvait la mission arts et culture. Hors établissements du secteur arts et culture, on estime (à partir des réponses à l'enquête) à 247 autres établissements ayant pour mission une activité arts et culture, sans que celle-ci soit leur activité économique principale.

TABLEAU 2
Répartition estimée des établissements ayant déclaré
une mission arts et culture selon le secteur d'activité

	EFFECTIF	%
(1000) Ressources naturelles, fabrication, transformation	0	---
(2000) Commerce, finance, assurance	2	0,8%
(3000) Services immobiliers et services location	51	20,6%
(4000) Loisirs, tourisme, hébergement	42	17,0%
(5000) Santé et services sociaux	12	4,9%
(6000) Arts, culture et communications	37	15,0%
(7000) Autres services	103	41,7%
TOTAL	247	100%

Source : Chaire de recherche du Canada en économie sociale

Ce que l'on constate est que, hormis le secteur Ressources naturelles, fabrication et transformation, des établissements ayant déclaré une mission arts et culture se trouvent, même en nombre faible, dans l'ensemble des secteurs d'activités. Toutefois la plus grande partie de ces établissements se retrouve dans le secteur autres services (41,7% soit 103) : il s'agit des fédérations et des organismes de support au secteur culturel (formation, éducation). Par ailleurs 20,6% (51 établissements) de ces établissements appartiennent au secteur des services immobiliers et services location (studios, prêts de matériel), 17% (42) au secteur loisirs (festivals, associations de loisirs). Les 15% (37) se trouvant dans le secteur Arts, culture et communications concernent des établissements ayant une activité relevant de la communication (journaux et périodiques, multimédia).

2. DES RAPPORTS PARTICULIERS AU SECTEUR ET AU TERRITOIRE

Notre premier travail a été de procéder à une comparaison de l'économie sociale culturelle avec celle d'autres secteurs. Les résultats soulignent quatre points : la structure particulière de l'emploi (mobilisant plus particulièrement des différentes formes atypiques), la complexité des montages (revenus de subventions publiques, revenus marchands et mobilisation de bénévoles), la concentration géographique de leurs établissements et la gouvernance plus personnalisée (taille plus faible des conseils d'administrations). Ces différents points mettent en évidence les particularités de l'économie sociale comme « organisation latente » et comme « organisation spécialiste ».

2.1. L'économie sociale culturelle comme « organisation latente »

Les organisations du secteur culturel sont conduites à mobiliser des ressources de différentes natures (emploi et montages financiers). Ce secteur fournit du travail rémunéré à environ 11 600 personnes⁵. Avec 18,8 emplois, la moyenne d'emploi est comparable aux secteurs Santé et services sociaux et Autres services. Toutefois la répartition est différente : il s'agit du secteur où la part des emplois à plein temps est la plus faible (14%) et où celle des pigistes et contractuels (travailleurs autonomes) est la plus élevée (62%). On retrouve bien ici la notion « d'organisations latentes » (Starkey *et al.* 2000) caractérisant de manière générale les organisations culturelles (un faible noyau de permanents mobilisant un volet supplémentaire plus important de personnels non permanents) et en particulier au sein du spectacle vivant le modèle « canonique » d'organisation composée d'un directeur artistique (voire un petit collectif) et d'une structure administrative souple (une personne, voire deux) (Rousselière 2006).

En outre, puisque les organismes ont été interrogés sur la taille de leur conseil d'administration, nous pouvons caractériser leur mode de gouvernance interne. Les établissements culturels comportent des conseils d'administration plus petits en moyenne : 75% ont ainsi moins de 8 membres (contre 64% en moyenne pour l'ensemble des secteurs d'économie sociale) et seulement 5% plus de 12 membres. La moyenne du nombre de membres est de 6, seules les organisations du secteur 3000 (dominé par les coopératives d'habitation) comportent des conseils d'administration plus petits.

⁵ Pour l'ensemble des chiffres cités dans cet article, nous faisons référence au rapport statistique complet. Par souci d'allègement du texte nous n'avons pas rappelé les tableaux correspondants. Nous renvoyons le lecteur à Bouchard et al. (2008).

Le calcul des indices de Hirshman-Herfindahl permet d'étudier le mode de répartition de l'emploi⁶. Le secteur Arts, culture et communications est très peu concentré au regard des emplois (6^{ème} position sur 7) et faiblement concentré au regard des revenus (4^{ème} position). Par contre, on constate une très forte concentration du bénévolat dans certaines organisations avec un indice de 0,452. Ceci permet de supposer, ce que nous verrons par la suite, des « modèles » particuliers de l'économie sociale culturelle, où coexistent des organisations sans bénévolat avec des organisations en comportant une très grande part (comme les musées).

TABLEAU 3
Indices de concentration selon le secteur d'activité

	REVENUS	EMPLOI	BENEVOLAT
(1000) Ressources naturelles, fabrication, transformation	0,098	0,094	0,280
(2000) Commerce, finance, assurance	0,130	0,245	0,129
(3000) Services immobiliers et services location	0,073	0,133	0,119
(4000) Loisirs, tourisme, hébergement	0,044	0,038	0,118
(5000) Santé et services sociaux	0,022	0,018	0,026
(6000) Arts, culture et communications	0,084	0,038	0,452
(7000) Autres services	0,029	0,040	0,210

Source : Chaire de recherche du Canada en économie sociale

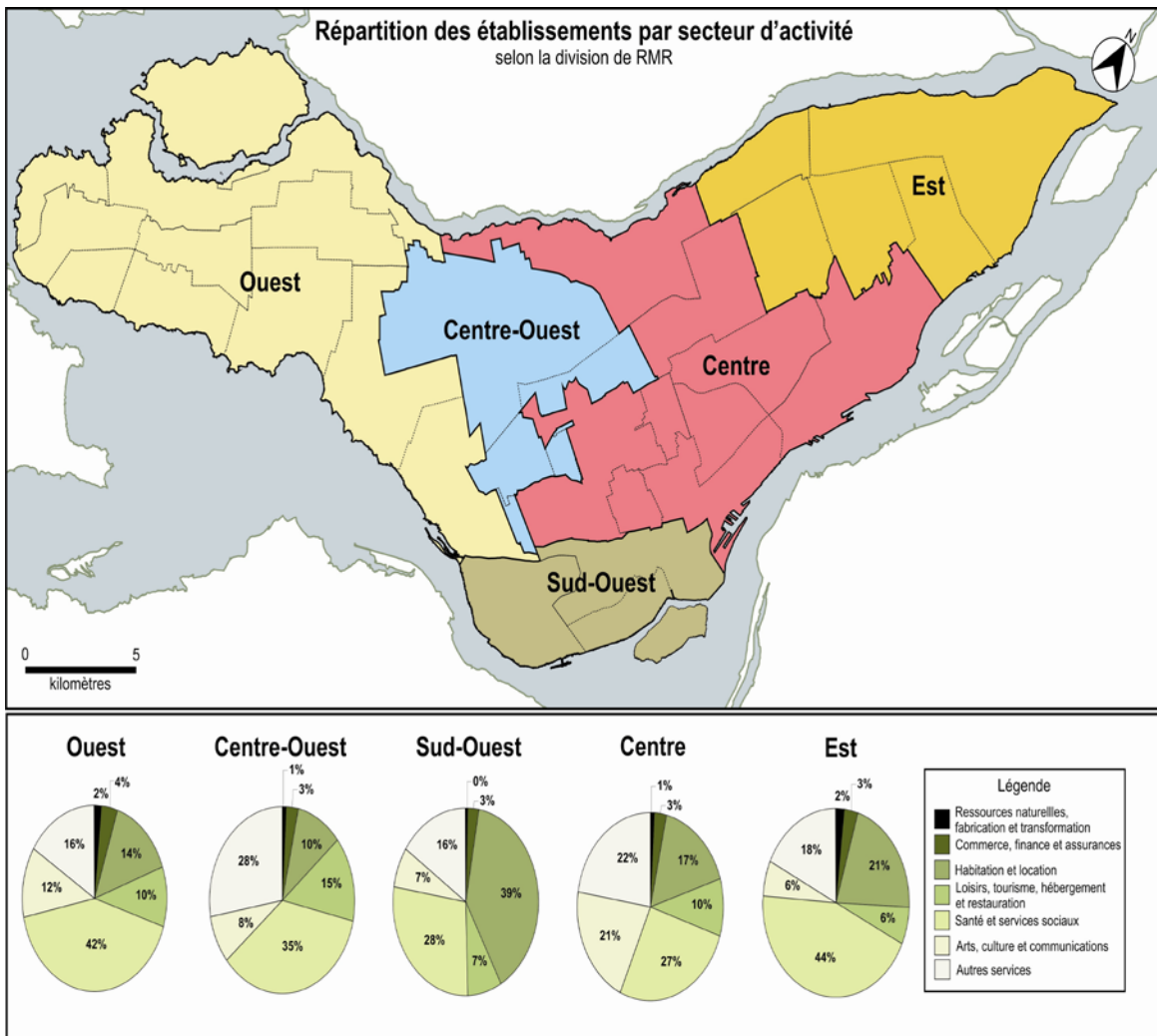
Le revenu total estimé est de 267 millions de dollars avec une moyenne de 432 000 dollars par établissement. Avec un taux de 52,3% des revenus, ce secteur est moins subventionné que les secteurs Santé et services sociaux (64,6%) et Autres services (59,1%) et compte une part plus importante des ventes (37,8%). La masse salariale représente près de 40% des revenus, alors que 44% des établissements de ce secteur n'offrent aucun emploi à temps plein ou à temps partiel. Toutefois, au total, cela n'empêche pas l'économie sociale culturelle d'être dans la moyenne au plan de la dynamique ressentie de son activité au cours des trois dernières années. Ainsi, 22% des établissements ont le sentiment d'une décroissance de leur activité, ils sont 36% à avoir celui d'une croissance de leur activité, loin des 68% d'un secteur en croissance comme le secteur des Ressources naturelles, fabrication et transformation.

⁶ L'indice de concentration de Hirschman-Herfindahl (HIRSCHMAN 1964) est habituellement utilisé en économie industrielle. Plus l'indice est proche de 1, plus le secteur est considéré comme concentré, i.e. dominé par quelques grands établissements.

2.2. L'économie sociale culturelle comme « organisation spécialiste »

Les activités culturelles ont également un mode de développement particulier. Au plan géographique, l'économie sociale culturelle se concentre fortement dans certaines zones de l'Île de Montréal, comme le montrent, d'une part, les différentes cartes géographiques de l'économie sociale de Montréal et, d'autre part, la comparaison des indices de diversité géographique⁷.

CARTE 1
La répartition de l'économie sociale suivant les différents territoires



⁷

L'indice de diversité Evenness issu des travaux de Shannon-Wiener (SHANNON 1948) est adapté pour la recherche en sciences sociales quand on cherche à mesurer la diversité géographique des secteurs. Cet indice varie entre 0 (présence dans un seul territoire) et 1 (répartition égalitaire dans l'ensemble des territoires).

CARTE 2
Les territoires des organisations culturelles



TABLEAU 4
Indices de diversité géographique selon le secteur d'activité

	INDICE
(1000) Ressources naturelles, fabrication, transformation	0,686
(2000) Commerce, Finance, assurance	0,743
(3000) Services immobiliers et services location	0,716
(4000) Loisirs, tourisme, hébergement	0,765
(5000) Santé et services sociaux	0,827
(6000) Arts, culture, et communications	0,651
(7000) Autres services	0,752
TOTAL	0,777

Source : Chaire de recherche du Canada en économie sociale

Alors que des secteurs comme Santé et services Sociaux (le plus diversifié au plan géographique) ont tendance à suivre la population et donc se trouver sur l'ensemble du territoire, les activités culturelles sont plutôt concentrées dans les zones géographiques du Centre de Montréal (et notamment les arrondissements Ville-Marie et Plateau-Mont-Royal), c'est-à-dire les zones géographiques déjà dynamiques au plan culturel. Cet indice est de 0,646 si on s'intéresse uniquement aux activités arts et culture et de 0,619 pour les activités des communications, mettant en évidence une plus grande concentration géographique de ces dernières activités.

Au sens de l'approche de l'écologie des populations (Popierlarz & Neal 2007), les organisations de l'économie sociale culturelle peuvent être considérées comme étant des organisations spécialistes. Une organisation spécialiste est une organisation que l'on ne retrouve que dans un créneau relativement restreint de territoires aux caractéristiques socio-économiques spécifiques. Dans un autre article (Rousselière & Bouchard 2010), nous avons ainsi mis en relation les caractéristiques du territoire par rapport aux caractéristiques de l'économie sociale. Il en ressort qu'elle tend à se situer dans des territoires plutôt dynamiques même s'il ne s'agit pas des plus riches de Montréal. En ce sens elle se différencie fortement des autres types d'économie sociale.

3. HETEROGENEITE ET DIVERSITE DES FORMES D'ÉCONOMIE SOCIALE CULTURELLE

Cette unité cache une certaine diversité de modèles de l'économie sociale culturelle. Ces différents modèles peuvent être mis en évidence via l'analyse de données et notamment une classification hiérarchique à partir des principales variables identifiant les organisations d'économie sociale culturelle. Établi suivant la méthode de Ward (1963)⁸, cette analyse montre que l'économie sociale culturelle tend à se diviser en quatre groupes auxquels on peut donner une signification particulière suivant la valeur moyenne des différentes variables.

TABLEAU 5
La caractérisation des quatre groupes d'économie sociale culturelle

	GROUPE 1	GROUPE 2	GROUPE 3	GROUPE 4	
	<i>La culture professionnalisée</i>	<i>La culture en croissance</i>	<i>La culture en émergence</i>	<i>La culture amateur</i>	TOTAL
Part de coopératives	2,1%	11,1	16,1%	3,9%	7,7%
Age moyen	27 ans	13 ans	8 ans	19 ans	16 ans
Part d'établissements du secteur Arts et culture	58,6%	63,3%	82,1%	75,3%	65,1%
Part d'établissement des arts de la scène	43,5%	32,2%	66,1%	57,1%	42,3%
Taille de l'entreprise					
<i>Revenus moyen</i>	1 264 589 \$	160 267 \$	200 680 \$	34 841 \$	466 740 \$
<i>Emplois temps plein moyens</i>	8,5	1,2	2,3	0,0	3,2
<i>Emplois précaires moyens</i>	42,2	10,7	6,2	2,9	17,1
Ressources non marchandes					
<i>Bénévolat moyen</i>	6,3	14,4	3,0	143,8	21,1
<i>Part moyenne de subventions</i>	63,3%	57,0%	1,9%	33,2%	50,4%
<i>Part moyenne de dons et autres revenus</i>	9,1%	21,9%	20,6%	38,4%	19,3
<i>Taille moyenne du conseil d'administration</i>	9,1	6,2	3,4	5,8	6,5
Part d'établissements en croissance	30,0%	52,9%	44,6%	0,0%	37,9%

Source : Chaire de recherche du Canada en économie sociale

⁸ L'indice de similarité utilisé est le "simple matching index" construit par Sokal et Michener (1958). Il est le simple rapport des similarités entre les observations sur l'ensemble des événements.

L'économie sociale culturelle apparaît comme se divisant en quatre groupes de la manière suivante :

GROUPE 1

Les grands établissements professionnalisés de la culture

On trouve dans ce groupe des centres d'arts, des grandes compagnies de danse et de théâtre, des associations de soutien, des grandes écoles. Avec en moyenne 1 264 000 dollars de revenus (54% des établissements ont au moins 500 000 dollars de revenus), ces grands établissements professionnalisés ne mobilisent que peu de bénévoles mais beaucoup d'emplois rémunérés. La part que les subventions représentent dans leurs revenus est très importante.

GROUPE 2

Les établissements en croissance mobilisant des ressources mixtes

On trouve dans ce groupe des collectifs de culture urbaine, mais également d'autres types d'organismes : des sociétés de diffusion de différents types d'expression artistique, des centres de plein air, des organismes de soutien. Au-delà d'une proximité disciplinaire, ce qui rapproche ces organismes est leur capacité à mobiliser des ressources de nature aussi bien marchande que non marchande (bénévolat, subventions, dons). Les établissements y apparaissent comme étant en croissance (52,9%).

GROUPE 3

Les jeunes établissements culturels en émergence

Des petites coopératives de travail, ainsi que des jeunes compagnies de théâtre et de danse (organisations de création relativement récente) composent ce groupe. Ces organisations de très petites tailles tirent leurs revenus de la vente de leurs produits à 77,5%. Ayant la moyenne d'âge la plus basse, ce groupe compte également une taille moyenne de conseil d'administration la plus petite (3,4 membres) ainsi que le plus faible nombre de bénévoles hors CA (3). Il compte la plus grande part de coopératives.

GROUPE 4

Les établissements de la culture amateur

On trouve dans ce groupe des associations de loisirs, de folklore, des troupes de théâtre amateur. On constate une forte stabilité des établissements de ce groupe qui mobilisent essentiellement du bénévolat (142 bénévoles en moyenne avec 53% des établissements ayant plus de 10 bénévoles). Aucun de ces établissements ne compte de salariés à temps plein et 79% n'ont pas non plus de salariés précaires.

4. POLITIQUES DE CREATIVITE ET ECONOMIE SOCIALE

Notre travail souligne la nécessité pour les politiques culturelles de prendre en compte la diversité et la particularité de ces organisations d'économie sociale « à part entière » mais « entièrement à part » et pour les politiques à destination de l'économie sociale de tenir compte de la dimension sectorielle. Nous réaffirmons aussi la pertinence d'un suivi du secteur culturel à partir d'une méthodologie statistique rigoureuse de l'économie sociale.

On a pu caractériser l'économie sociale culturelle par rapport aux autres organisations d'économie sociale comme des structures souples ayant une gouvernance plus personnalisée et comptant peu de travailleurs à plein temps et beaucoup de travailleurs atypiques. Leur implantation géographique est en outre particulière, étant plus concentrée dans les lieux déjà dynamiques culturellement. La perspective de l'économie sociale permet de faire une analyse de quatre formes-types d'économie culturelle suivant les caractéristiques des organisations. Cette typologie est novatrice à deux titres. D'une part, elle établit des groupes d'économie culturelle suivant la taille de l'entreprise et le type de ressources (marchandes ou non) qu'elle mobilise. Ceci permet de questionner les affirmations de substitution ou de complémentarités entre ressources marchandes et non marchandes qui commandent l'évolution actuelle des politiques culturelles (vers le mécénat ou la promotion du don et du bénévolat) et appelle donc à des travaux statistiques portant sur l'évaluation de ces politiques publiques. Les organisations *a priori* les plus dynamiques (au sens de la croissance de leur volume d'activités) sont celles qui arrivent à mobiliser ces différents types de ressources. D'autre part, cette typologie montre que des activités culturelles, très variées dans leur nature, peuvent par ailleurs être très similaires au plan organisationnel. Ces organisations combinent de différentes manières les ressources à leur disposition : la culture professionnalisée cumule ainsi des subventions et en complément des revenus provenant de leur vente ; alors que pour la culture émergente, l'essentiel provient de la vente de leurs produits et, de manière très marginale, de subventions. La culture amateur mobilise à parts presque équivalentes : subventions, ventes et autres ressources (dons et cotisations).

En raison de nos critères de qualification, notre approche conduit à prendre en compte également, comme appartenant à l'économie sociale, une partie de la culture amateur. L'économie sociale dans le secteur culturel combine en effet des organisations ayant une pluralité de logiques d'action. De la maîtrise du travail culturel à la promotion de la culture, cette diversité d'organisations peut être analysée comme recouvrant un *continuum* avec la combinaison de ces logiques d'action : coexistent différentes organisations ayant pour objet la valorisation d'amateurs qui restent dans un cadre de loisirs ; la maîtrise professionnelle de la création par la construction d'un collectif d'artistes ; l'enrichissement de l'activité artistique par des activités d'accompagnement et de transmission (animation, formation) ou le développement de la diffusion et la commercialisation.

La commercialisation de l'activité culturelle, par la reproduction d'un bien ou service clairement identifié, tend à se distinguer de la simple diffusion (accompagnement par une relation nouée autour de l'objet culturel) par une tendance à la segmentation et la spécialisation des activités (Rousselière 2006).

Ceci nous conduit à réfléchir sur l'adaptation de la politique publique eu égard aux caractéristiques spécifiques des organisations d'économie sociale. Notre étude confirme bien que ces établissements culturels ont une nature d'économie sociale « à part entière » mais également « entièrement à part ». Le caractère « à part entière » s'exprime dans les différents degrés de recouvrements possibles entre la culture et l'économie sociale, toutes deux sujets et objets particuliers des politiques publiques (place des usagers, des consommateurs ou des producteurs ; objectif de démocratisation de la culture ou de démocratie culturelle ; questionnement par les nouvelles pratiques culturelles portées par la culture émergente). Toutefois leur nature « entièrement à part » pose un défi aussi bien pour les politiques culturelles que pour les politiques à destination de l'économie sociale. Si les politiques d'économie sociale prennent en compte les retombées économiques et sociales des organisations sur leur communauté, se pose alors la question de la structure démocratique alors que ces organisations mobilisent une structure « souple » et une gouvernance « très personnalisée ». Au-delà d'un « modèle idéal » de l'économie sociale, cette dimension souligne la pluralité des réglages entre entrepreneuriat collectif et règles institutionnelles d'organisation interne (Demoustier *et al.* 2003). Ne tenant que peu en compte la dimension « participation » dans l'attribution des financements publics (CALQ) et favorisant avant tout la qualité artistique des projets, les politiques culturelles ne soulignent pas la capacité de l'économie sociale à mobiliser des ressources non marchandes autrement qu'en substitut à des financements publics⁹. La mobilisation de ce type de ressources apparaît comme une particularité nécessaire des organisations émergentes. Soulignant les difficultés de ces organisations, notre travail ne permet toutefois pas de faire de lien entre dynamisme économique et subventions publiques. L'étape suivante permise par le développement du Système d'information sur les organisations d'économie sociale (SIOÉS) de la Chaire de recherche du Canada en économie sociale (Bouchard *et al.*, 2008a) est, dans cet esprit, le passage à une approche longitudinale.

Ces résultats rejoignent notamment notre précédent travail à propos d'une réflexion sur les politiques culturelles (Rousselière & Bouchard 2009) : les organisations culturelles se développent par nature de manière inégale sur le territoire. Fonder un développement économique sur cette dimension, comme le proposent les tenants de l'économie créative, tel que Richard Florida (2002), conduit à exacerber les inégalités territoriales, comme l'a bien mis en évidence la littérature sur les districts culturels (Pilaty & Tremblay, 2007). On ne peut donc faire abstraction de politiques économiques plus traditionnelles visant à tenir ensemble des zones à plus forte croissance ayant leur propre

⁹ Substitution que tend à valoriser l'approche dite en termes de « secteur sans but lucratif » commandant une évolution actuelle des financements culturels (promotion des fondations et du mécénat, défiscalisation du don et bénévolat...).

dynamique et des zones dévitalisées pour lesquelles l'économie sociale doit s'insérer dans une économie mixte (Klein *et al.*, 2009). Il est à retenir qu'on ne peut avoir strictement une approche purement volontariste de création d'entreprises d'économie sociale sans prendre en compte la spécificité du territoire concerné. Si cela peut paraître banal à première vue, il n'en demeure pas moins que de nombreux échecs de création d'associations ou de coopératives (comme mode universel de création d'emploi, de développement de services de proximité) dans de nombreux contextes (Québec, France, Royaume-Uni...) sont en grande partie attribuables à cette dimension (e.g. Birch & Whittam, 2008 ; Demoustier, 2003,...). Les besoins territoriaux ne sont pas les mêmes. Certaines entreprises sont plus dépendantes de ressources territoriales alors qu'il faut favoriser pour d'autres leur proximité avec les usagers et pour d'autres enfin trouver des moyens de développer les synergies locales entre elles. Un diagnostic partagé sur les objectifs du territoire et les apports de l'économie sociale doit donc être réalisé en amont dans le cadre de la constitution d'un système d'acteurs locaux (Demoustier, 2007).

BIBLIOGRAPHIE

- BENHAMOU, Françoise (2004), « *L'économie de la culture* », 5^{ème} édition, Paris, La Découverte.
- BENZECRI, Jean-Paul (1981), « *Pratique de l'analyse des données : linguistique et lexicologie* », Paris, Dunod.
- BIRCH, Kean. & Whittam, Geoff (2008), "The Third Sector and the Regional Development of Social Capital", *Regional Studies*, vol. 42, n°3, pp. 437-450.
- BOUCHARD, Marie J., Ferraton, Cyrille, Michaud, Valérie (2006), « Base de données sur les organisations d'économie sociale – Les critères de qualification des organisations », Montréal, UQAM, Chaire de recherche du Canada en économie sociale, collection Recherche, no R-2006-2.
- BOUCHARD, Marie J., Ferraton, Cyrille, Matuszewski, Jean, Michaud, Valérie, Rousselière, Damien (2008a), « Système d'information sur les organisations d'économie sociale (SIOÉS) : la qualification des organisations et la classification des activités », Industrie Canada, Office de la protection intellectuelle du Canada, no d'enregistrement 1060340 (certificat émis le 25 juillet 2008 ; première publication 11 avril 2006, catégorie littéraire).
- BOUCHARD, M.J., Ferraton, C., Michaud, V., Rousselière, D. (2008b), « Base de données sur les organisations d'économie sociale. La classification des activités ». Montréal, UQAM, Chaire de recherche du Canada en économie sociale, collection Recherche, no R-2008-1.
- BOUCHARD, Marie J., Rousselière, Damien, Ferraton, Cyrille, Koenig, Laetitia, Michaud, Valérie (2008c), « Portrait statistique de l'économie sociale de la région administrative de Montréal », Montréal, UQAM, Chaire de recherche du Canada en économie sociale, collection Hors-série, no HS-2008-01.
- CLARK, David & Cosgrove, James (1991), "Amenities versus labour market opportunities: choosing the optimal distance to move", *Journal of Regional Science*, vol. 31, pp. 311-328.
- CLARK, David & Kahn, James (1988), "The social benefits of urban cultural amenities", *Journal of Regional Science*, vol. 28, pp. 363-377.
- DEMOUSTIER, Danièle (2003), « *L'économie sociale et solidaire* », Paris, La Découverte.
- DEMOUSTIER, Danièle (2007), « Economie sociale et solidaire et développement local » in Chopart J.-N., Neyret G. & Rault D. (eds) *Les Dynamiques de l'économie sociale et solidaire*, Paris, La Découverte, pp. 115-132.
- DEMOUSTIER, Danièle, Rousselière, Damien, Clerc, Jean-Marc, Cassier, Benoît (2003), « L'entreprise collective, Unité et diversité de l'économie sociale et solidaire », *Revue internationale de l'économie sociale*, 82(290), pp. 56-73.
- DESROCHE, Henri (1983), « *Pour un traité d'économie sociale* », Paris, CIEM.
- DiMAGGIO, Paul (2006), "Nonprofit Organizations and the Intersectoral Division of Labor in the Arts" in W.W. Powell et R. Steinberg (éds.) *The Nonprofit Sector: A Research Handbook*, 2nd edition, New Haven, Yale University Press.
- DISANT, Marie-Jeanne, Le Bossé, Joël. (2001), « Portrait des organismes culturels de 6 régions du Québec », Rapport pour le Comité Sectoriel de la Main-d'œuvre de l'Economie Sociale et de l'Action Communautaire, Pythagore, Québec, novembre.

- DULONG, Renaud (1978), « Les régions, l'État et la société locale », Presses universitaires de France, Paris.
- EMIN, Sandrine, Guibert, Gêrôme, (2009), « Mise en œuvre des sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) dans le secteur culture. Diversités entrepreneuriales et difficultés managériales », *Innovations*, 2009/2, n°30, pp. 71-97.
- FLORIDA, Richard (2002), "The rise of the creative class. And how it's transforming work, leisure and everyday life", New York, Basic Books.
- GILLI, Frédéric (2004), « Choix de localisation des entreprises et périurbanisation des emplois », Thèse de doctorat en sciences économiques dirigée par Hubert Jayet, Université de Lille I.
- GREFFE, Xavier (1999), "Culture, Sport and the Media" in Borzaga C., Olabe A., Greffe X. (eds.) *The Third System, Employment and Local Development*, volume 2: Key Sectors, DG V European Commission, 94-131.
- HIRSCHMAN, Alfred O. (1964), "The Paternity of an Index", *American Economic Review*, 54(3): 761-762.
- KLEIN, Juan-Luis, Fontan, Jean-Marc & Tremblay, Diane-Gabrielle (2009), "Social entrepreneurs, local initiatives and social economy: foundations for a socially innovative strategy to fight against poverty and exclusion", *Canadian Journal of Regional Science*, vol. 32, n°1.
- PILATI, Thomas, Tremblay, Diane-Gabrielle (2007), « Cité créative et District culturel : une analyse des thèses en présence », *Géographie, Economie, Société*, 9 : 381-401.
- POPIELARZ, Pamela. & Neal, Zachary (2007), "The Niche as a Theoretical Tool", *Annual Review of Sociology*, vol. 33, n°1, pp. 65-84.
- ROUSSELIERE, Damien (2006), « L'économie sociale dans l'organisation et la coordination des activités productives : le cas du secteur culturel », Thèse pour le doctorat en sciences économiques, dirigée par Bernard Billaudot, Université Pierre-Mendès-France.
- ROUSSELIERE, Damien (2008), « Les organisations culturelles dans la mutation de l'économie de la culture : l'économie sociale comme réaction à la régulation marchande de la culture », *Economies et Sociétés, Série EGS 9*, 42(2) : 293-318.
- ROUSSELIERE, Damien, Bouchard, Marie J. (2009), « L'économie sociale dans les mutations de l'économie culturelle : le cas de Montréal » in Saint-Pierre, Diane (ed.) *Tendances et défis des politiques culturelles*, Québec, Presses de l'Université Laval, Collection Chaire Fernand Dumond : 165-183.
- ROUSSELIERE, Damien, Bouchard, Marie J. (2010), « À propos des territoires de l'économie sociale : Une écologie de l'économie sociale de Montréal », Montréal, UQAM, Chaire de recherche du Canada en économie sociale, collection Recherche, no R-2010-02.
- ROUSSELIERE, Damien, Vézina, Martine (2009,) "Constructing the legitimacy of a financial cooperative in the cultural sector: a case study using textual analysis", *International Review of Sociology*, 19(2): 241-261.
- SHANNON, Claude E. (1948), "A Mathematical Theory of Communication", *The Bell System Technical Journal*, 27: 379-423.
- SOKAL, R., Michener, C. (1958), "A statistical method for evaluating systematic relationships", *University of Kansas Science Bulletin*, 38: 1409-1438
- STARKEY, Kenneth, Barnatt, Christopher, Tempest, Sue. (2000), "Beyond Networks and Hierarchies: Latent Organizations", *Organization Science*, 11(3): 299-305.

- TREMBLAY, Diane-Gabrielle, Pilati, Thomas (2008), « Les centres d'artistes autogérés et leur rôle dans l'attraction de la classe créative », *Géographie, Économie, Société*, 10 : 429-449.
- VEZINA, Martine, Rousselière, Damien (2007), « Une coopérative financière au service du milieu : Un modèle novateur dans le secteur de la culture », *Organisations et Territoires*, 16(1) : 63-71.
- VIENNEY, Claude (1980), *Socio-économie des organisations coopératives*, Tome I, Paris, CIEM.
- WARD, Joe H. (1963), "Hierarchical grouping to optimizing an objective function", *Journal of the American Statistical Association*, 58: 236-244.
- WALKS, Alan. & Maaranen, Richard (2008), "Gentrification, Social Mix, and Social Polarization: Testing the Linkages in Large Canadian Cities", *Urban Geography*, vol. 29, n°4, pp. 293-326.